



Flash Info n°3, janvier 2009

Mesdames, Messieurs et Très Chers Concitoyens,

Je souhaiterais, en ce début d'année, retracer notre parcours et dessiner les perspectives qui s'annoncent. Permettez-moi tout d'abord de saluer les membres des différentes commissions municipales, lieux d'échanges constructifs et nécessaires à une bonne administration de la cité. C'est en leur sein que nous avons engagé nos premiers chantiers.

Le projet de complexe multi-activités, dont la conception manquait d'adaptabilité, a été abandonné. Pour autant, il ne s'agit pas d'y renoncer, il s'agit de le repenser afin qu'il corresponde aux besoins recensés. Notre objectif est de vous apporter, à l'horizon des 2-3 prochaines années, de nouveaux services, des lieux de détente et de loisirs aptes à renforcer le lien social et intergénérationnel, tout en prenant soin du patrimoine actuel. Première réalisation forte de notre mandature, la Maison des sports sera inaugurée en juin et les associations pourront y organiser leurs manifestations en tout confort et parfaite sécurité, sans nuisances sonores pour les riverains.

Le diagnostic des voiries et de la circulation a permis de repérer les principaux points noirs et de définir les travaux prioritaires. La récente tempête nous conforte dans notre volonté d'enfouir les réseaux, dès l'obtention des subventions du SIEM et de la Communauté de Communes.

La commission des Terres du Circuit a pris connaissance fin décembre des résultats de l'appel à projets. Une fois ces dossiers analysés, nous vous les présenterons, intégrés au seul cadre légitime et démocratique qui vaille pour aménager et développer harmonieusement notre village : le Plan Local d'Urbanisme.

Car vous l'aurez compris, tant la réflexion sur le PLU que celle sur le patrimoine foncier et bâti, les voiries et services à la collectivité sont étroitement liées et nous ne serons jamais assez nombreux, au sein de notre collectivité territoriale, pour enrichir et orienter ensemble le bien commun. C'est par cet appel à l'engagement civique, appel à venir nombreux réfléchir et agir que je conclurai :

2008 a été le temps de la réflexion, 2009 sera l'année de l'action, toujours avec vous et pour vous.

En mon nom et au nom de toute l'Equipe municipale, je vous souhaite, Mesdames et Messieurs, une très belle année 2009. Que celle-ci soit l'année du rassemblement et de l'union civique et, qu'en ces temps de crise, elle réponde au mieux à vos aspirations et vous apporte les satisfactions que vous escomptez dans votre vie familiale et professionnelle.

Le Maire, Jean-Pierre Ronseaux

Culture-Animation

La commission et l'association Escales vous invitent à découvrir l'univers pictural de Lilas Blanco, exposé salle du Conseil. Vous êtes cordialement conviés au vernissage, vendredi 13 février à 19 heures. L'exposition se poursuivra les 14 et 15 février de 10h à 12h et de 14h à 18h.

L'Atelier, école de peinture de G. Dusuel, dispensera des cours les 20 février, 3 mars, 17 avril, 15 mai, 26 juin, salle du 3^{ème} Age, cour de la mairie.

Nouveaux horaires de la bibliothèque : mercredi 14h -18 h, samedi 14h -17h.

Embellissement–Fleurissement

Le projet d'aménagement paysager du village sera exposé hall de la mairie du 10 au 19 février et son auteur assurera une permanence le mardi 17 février, de 14h à 16h. Durant ces 10 jours, nous vous espérons nombreux afin de recueillir vos avis et suggestions.

Une campagne d'élagage est en cours ; après le dégagement du grillage le long du terrain de foot, la taille sanitaire des arbres de l'allée menant à la Maison des Sports et ceux de l'école maternelle, viendra le tour des arbres de la place des Fêtes et du square 14/18, suivi du Terrain Vert du lotissement « Les Auges ». Parallèlement, les employés communaux terminent un important travail de débroussaillage sur le terrain de tir à l'arc, rue de la Belle Image.

La charrette qui orne la place de l'Eglise, détériorée et présentant des risques, sera enlevée fin février ; nous recherchons des bonnes volontés pour sa restauration.

Environnement

Afin de réduire nos dépenses d'électricité, nous étudions les mesures permettant de limiter l'éclairage nocturne. Ainsi, les spots du rond-point du Blason sont désormais éteints ainsi que l'éclairage en façade de mairie. Pour réduire la consommation de papier, nous privilégions la correspondance électronique et tous les documents municipaux sont imprimés recto-verso.

Voirie

L'aménagement de la zone artisanale se poursuit, avec la réalisation de trottoirs rue des Bornes, la plantation d'arbres et, au printemps, l'ensemencement de gazon.

Santé publique

L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé rappelle que chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications, dont une centaine mortelle. Afin d'éviter de tels drames, faites contrôler régulièrement vos chaudières et chauffe-eau, aérez quotidiennement vos locaux d'habitation et nettoyez vos cheminées. Des documents d'information sont disponibles en mairie.

Terres du Circuit

Demandée par le Maire, la réunion associant le Préfet, le Président du Conseil Général, le Directeur de la DRAC et notre Conseiller Général a permis un échange constructif. Les projets d'aménagement du site respectant les critères établis en commission (conservation des bâtiments, création d'emplois et de revenus pérennes pour la commune) et permettant la réédition du WEEA, le Préfet soutient la démarche initiée par le Conseil. Il souhaite que la concertation se poursuive avec l'Administration et les Collectivités territoriales et que le mécénat soit encouragé. La décision d'entériner l'inscription aux Monuments Historiques, à l'étude par la DRAC dès 1995 et refusée en 2006, incombera au Préfet.